

[Text]

you did not know whether or not you would receive any subsidized space dollars in a year and that is the bulk of your income, you simply could not operate from year to year. It would be impossible. So I think the financial instability that would cause is one of the major concerns.

Similarly, in effect, if we provide a comprehensive publicly funded system, I think we are doing the same thing for the user. We are providing them with access and choice. When we get into this voucher system, people say that is what you need to have real choice. The parent really needs to have the voucher system to have choice honestly.

• 1015

But if you had in your community a choice—and spaces, not two years down the road, but within the next few weeks—of supervised group care, licensed home care, or, for that matter, informal care, that would be choice and the parents would have the option. I do not think we can have it both ways. I do not think we can have our universal system, our high-quality system, and have the voucher system. It is not going to mesh.

I do respect the parents' need for choice. Parents have said: I have a very appropriate care-giver and she lives next door; she is unsupervised, but it is fine. I do not wish to take away their option to have that choice.

Ms Mitchell: Are you suggesting that any funding should go just to really supervised licensed spaces, whether in home care or in group care?

Ms Bertrand: I think we run into a real problem when we start funding the unlicensed. Right now through the tax system there is some relief for that for parents who are paying it, but I think we run into some problems with funding directly the unlicensed.

I guess the other side of that is that if you are interested in providing care then we should make licensing attractive. For instance, I know that now a lot of people are not licensed because they make more money on their own. Because licensed care operations are so poorly funded, they often pay less than the home care provider can get directly from the parent. For instance, the licensed operation may pay \$14 for you to care for one child, whereas on the open market, as it were, here in Ottawa certainly, somebody at home can charge \$20 a day to look after a child.

Ms Mitchell: So how are you suggesting that it be made more attractive?

Ms Bertrand: Pay them more. Fund the licensed providers, and then provide back-up services for when they are sick. Right now, if the provider is sick in an unlicensed situation, that is it. In a licensed situation... What I am saying is

[Translation]

garderie ne pourrait fonctionner si, pour une année donnée, elle devait ignorer si, oui ou non, elle aurait droit à une subvention en fonction du nombre d'inscrits, ce qui constitue le plus gros de son revenu. Il lui serait impossible de fonctionner. C'est pour cela que je m'inquiète surtout de l'instabilité financière qu'une telle formule occasionnerait.

Et puis, si l'on offre un système étendu, financé par les deniers publics, je crois que nous rendons un même service à l'utilisateur. Nous lui garantissons l'accès et nous lui donnons le choix. Et quand on parle d'un système de bons, les gens disent qu'ils doivent, par-dessus tout, avoir le choix. Les parents ont besoin d'un système de bons et doivent être en mesure de faire des choix honnêtes.

Mais si on offrait près de chez vous différentes formules—et des places, pas dans deux ans, mais d'ici quelques semaines—des places dans des garderies accréditées, dans des familles de garde autorisées ou, quant à cela, chez des gardiennes à domicile, alors, il y aurait un choix, et les parents pourraient décider. Je ne pense pas qu'on puisse avoir les deux. Je ne pense pas qu'on puisse établir un réseau universel, un réseau de qualité, et appliquer en même temps le principe des pièces justificatives. Ça ne peut pas aller de pair.

Je respecte le fait que les parents doivent avoir le choix. Certains nous ont dit : ma gardienne me convient très bien et elle habite à côté de chez moi; elle n'a pas de permis, mais ça ne me dérange pas. Je ne veux pas leur enlever la possibilité de faire ce choix.

Mme Mitchell: Est-ce que vous dites qu'on doit subventionner seulement les places de garde autorisées, que ce soit en garderie ou à domicile?

Mme Bertrand: Je pense que nous allons vraiment avoir des problèmes si nous commençons à subventionner celles qui n'ont pas de permis. À l'heure actuelle, les parents qui paient des gardiennes non accréditées ont droit à certains dégrèvements fiscaux, mais je pense que nous allons avoir des problèmes si nous subventionnons directement celles qui n'ont pas de permis.

Je crois par ailleurs que nous devrions faire en sorte que l'obtention d'un permis soit intéressante pour celles qui veulent garder des enfants. Je sais, par exemple, qu'il y a beaucoup de gardiennes qui n'ont pas de permis parce qu'elles gagnent plus d'argent comme ça. Les services de garde accrédités sont si peu subventionnés qu'ils paient souvent moins que ce que la gardienne à domicile peut recevoir des parents. Par exemple, le service de garde accrédité vous paiera 14\$ par enfant, alors que, sans permis, à Ottawa du moins, vous pouvez demander 20\$ par jour pour garder un enfant à domicile.

Mme Mitchell: Que proposez-vous pour rendre ça plus intéressant?

Mme Bertrand: Les payer mieux. Subventionner les gardiennes accréditées et ensuite offrir les services de remplaçantes si elles sont malades. À l'heure actuelle, si la gardienne est malade et qu'elle n'a pas de permis, on n'y peut rien. Si elle a un permis... Je dis: accordez des subventions convenables,